

Faits de l'Inclusion !

L'Inclusion est un processus et non un état, elle ne commence et ne s'arrête pas avec l'éducation. Mais l'éducation joue un rôle très important dans l'Inclusion et l'école est un facteur essentiel ! Le mot Inclusion est souvent associé à beaucoup de craintes et de peurs injustifiées. Mais beaucoup d'études démontrent qu'un enseignement inclusif est bénéfique pour « tous les élèves » ! Le Neurobiologue Hüther va même jusqu'à affirmer que l'Inclusion rend intelligent, car les groupes hétérogènes renforcent les compétences sociales et créent par conséquent des opportunités de développement et d'apprentissage plus variées (« Warum macht Inklusion schlau? », Hrsg : mittendrin e.v., 2008, S.311).

Il est faux de croire que l'apprentissage des élèves à besoins spécifiques est mieux adapté dans des institutions spécialisées ; de nombreuses études comme par exemple de Wocken, BiLieF, IQB et autres (Forschungsergebnisse_GU) démontrent le contraire.

A long terme le mythe du coût plus élevé ne tient pas la route non plus. Une étude au Canada montre que l'exclusion de personnes handicapées du marché du travail diminue le PIB de 7,7% (étude Canada/ UNESCO 2010, p 13 Effekte der mangelnden Inklusion von behinderten Menschen in der Bildung auf das Bruttoinlandsprodukt).

La plus-value des pays qui ont investi plus dans l'éducation, par exemple le Danemark 8,72 % du PIB, la Norvège 7,32 % du PIB, l'Islande 7,82%, etc (vo Commission européenne, Eurostat) est indéniable. Une étude réalisée en 1999 (Preuss-Lausitz 1999) en Allemagne et qui compare l'éducation inclusive à l'éducation ségrégative démontre que les coûts, en considérant tous les frais (enseignants, personnels, transports, frais d'exploitation et d'administration), sont moindres ou du moins pas plus élevés dans l'enseignement « normal » que dans une structure spéciale.

Un autre mythe est de croire que l'inclusion peut seulement fonctionner pour «certaines personnes handicapées » ! Le Canada ou la Finlande qui sont deux pays pionniers de l'Inclusion démontrent bien que tous les enfants peuvent être inclus, et n'oublions pas que ces pays sont toujours en tête de liste PISA ! Pour rappel, le Luxembourg est en dessous de la moyenne .

Où est l'intérêt pour un enfant autiste ou un enfant avec des troubles de comportement de fréquenter une classe dans une structure spéciale ? « Wenn ein 'Schreikind' den Förderschülern zumutbar ist, muss es auch den Regelschülern zumutbar sein ; ein Rangverhältnis ist nicht zulässig, und alles andere wäre eine Diskriminierung" (Riedel, Eibe (2010) S.26 Gutachten zur Wirkung der internationalen Konvention über Rechte von Menschen mit Behinderung und ihres Fakultativprotokolls auf das deutsche Schulsystem. Mannheim/Genf : Universität Mannheim)

Et je suis aussi entièrement d'accord avec la citation du professeur Jutta Schöler «Je schwerer die Behinderung ist, umso notwendiger braucht ein Kind die vielfältigen Anregungen der nichtbehinderten Kinder : deren Bewegungen es mit den Augen verfolgen kann, deren Geräusche es mit den Ohren wahrnimmt, deren Gerüche es mit der Nase unterscheiden kann, deren Hände es am eigenen Körper spürt ».

L'Inclusion n'est pas déterminée par le « degré » du handicap !

Avec la signature de la Convention de l'ONU en 2011 le Luxembourg a pris l'engagement de ne plus séparer les enfants à besoins spécifiques des autres enfants sous prétexte qu'il serait préférable pour eux de fréquenter une structure spéciale. L'état luxembourgeois s'est engagé de tout mettre en œuvre, ressources, outils, infrastructures, etc..., pour que les enfants puissent vivre et étudier « ensemble » !

Mais triste bilan, depuis l'année scolaire 2009/2010, le nombre d'élèves de l'Éducation différenciée n'a cessé d'augmenter de 608 élèves à 918 élèves en 2015/2016, donc une augmentation d'un tiers en seulement 6 ans. Et maintenant six ans après la signature de ce document, nos politiciens décident encore la création de Centres de compétences avec classes spéciales ségrégatives!

Martine Kirsch
Présidente
ZEFI asbl (Zesummen fir Inklusioun - Ensemble pour l'inclusion asbl)

STATISTIQUES GÉNÉRALES DU NOMBRE D'ÉLÈVES

ÉVOLUTION

L'accroissement démographique de la population résidente au Luxembourg a ses répercussions sur le monde scolaire. Pour la plupart des ordres d'enseignement, l'évolution du nombre d'élèves est en hausse constante d'une année à l'autre.

Ordre d'enseignement	2009/1	2010/	2011/1	2012/1	2013/1	2014/1	2015/1
Fondamental cycle 1 -	4105	3961	4258	4141	4283	4045	4183
Fondamental cycle 1 -	10026	10195	10434	10740	10748	10948	11 027
Fondamental cycle 2-4	32312	32096	32269	31975	31894	32152	32556
Éducation différenciée	608	690	779	848	835	884	918
Enseignement secondaire	12757	12825	12975	12958	12832	12501	12057
Enseignement secondaire	25184	25879	26330	26627	26998	27152	27525
Total	84992	85646	87045	87289	87590	87682	88266

(tableau publié dans les Chiffres clé de l'Éducation nationale - année scolaire 2015/2016)